



Point déploiement IA à FT

Avec l'installation de nouveaux outils IA, **la CFE-CGC** voit un risque potentiel de déqualifications et disqualifications des conseillers qui, faute de pratique, ne savent plus où trouver l'informations seuls.

Au surplus, avec les évolutions de l'IA en cours, notamment avec l'agentique, on peut craindre que dans peu de temps les conseillers n'aient même plus besoin de sélectionner eux-mêmes les offres d'emplois ou de formation. L'intermédiation entre le besoin du DE et l'offre se fera donc seule, via le logiciel.

Pour **la CFE-CGC**, cela questionne sur le rôle et la mission du conseiller de demain avec une réelle remis en cause. Ces points essentiels ne sont malheureusement pas intégrés dans une réflexion globale en amont des déploiements.

Point déploiement IA à FT

La CFE-CGC est perplexe quant à la sur-mobilisation de l'IA. Alors que la DG se fait le chantre de l'efficience, on nous informe finalement en CSE qu'il est impossible pour FT de mesurer l'impact sur l'évolution des métiers et les gains ETP que l'IA pourrait générer, pour **la CFE-CGC** nous nageons dans un total paradoxe...

Rappelons que la Cours des comptes considère le réel manque d'évaluation alors que c'est environ 108 M€ qui ont été investis entre 2017 et 2025.

Pour notre organisation syndicale, nous estimons qu'aucun poste ne devrait être supprimé sur la base de gains de productivité prédictifs de l'IA. Les gains de temps réels, s'ils adviennent, doivent être réinvestis à 100 % dans l'amélioration de l'accompagnement des publics fragiles, et non dans la réduction de la masse salariale. Pour **la CFE-CGC**, l'IA doit rester un outil au service de l'agent, et non un instrument de pilotage par les coûts ou de surveillance.

Information sur la feuille de route 2026

Pour la Direction Générale, la feuille de route se sont « *des ambitions stratégiques mises en œuvre dans le nouveau cadre d'intervention et soutenues par une démarche d'efficience. Le développement des communs, au service des ambitions stratégiques, et pour une meilleure coopération et efficacité du réseau pour l'emploi élargi. Des ambitions qui s'inscrivent dans une culture reflétant notre vision et nos valeurs* ».

La déclinaison régionale de cette feuille de route sera abordée lors du « **Direct avec** » du 9 juin.

Intervention CFE-CGC : nous réclamons la présentation comme lors du dernier CSE de la démarche Développement du pouvoir d'agir, la Feuille de route 2026 précise qu'une réelle modification de la posture des conseillers est attendue sur les champs de la relation entreprise et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi pour faire d'eux des "coachs". Des ateliers sont depuis quelques semaines mis en œuvre après que des facilitateurs aient été recrutés. Les élus du personnel n'ont toujours pas été informés.

Information sur la feuille de route 2026

La Direction régionale considère que cette démarche n'est pas obligatoire et repose sur du volontariat, il s'agit de capsules d'échanges entre pairs. L'objectif est de faciliter la qualité des échanges avec les DE ou les entreprises, travailler autour de questionnements pour rendre plus efficace la relation avec l'utilisateur.

Pour la CFE-CGC, l'affichage des "ambitions et perspectives 2026" France Travail nous semble irréaliste et déraisonnable au regard de la réalité du terrain.

Comment mépriser à ce point les difficultés vécues par nos collègues au quotidien et qui n'auront pas de solutions sur 2026 pour les résoudre. Il est invraisemblable d'espérer avancer à marche forcée et ignorer nos collègues.



Point d'étape sur le CRE

La Direction nous a présenté le bilan 2025 et la trajectoire 2026. Les objectifs nationaux sont revus à la baisse, l'effectif des agents du CRE est réduit (3 missions se terminent en juin et 3 CDD ne seront pas CDIés). **La CFE-CGC** regrette que ce bilan n'évoque que les sanctions et pas l'aspect remobilisation. La Direction indique que les outils pour mesurer l'efficacité de l'activité du CRE ne sont pas encore disponibles. Pour **la CFE-CGC** ces outils sont indispensables pour mettre en valeur le travail réalisé par les conseillers du CRE.

La CFE-CGC voulait rappeler que si la décision stratégique de mettre un terme aux missions et CDD a été effectivement ressentie brutalement, il est juste de noter que l'encadrement local a reçu chaque collaborateur du CRE pour un échange individuel afin d'amortir l'annonce passée. Par ailleurs, nous saluons positivement la décision de créer une troisième équipe en dure avec le recrutement d'un nouveau responsable.

Projet d'aménagement de l'agence d'Evreux Brossolette

L'équipe MRS va quitter les locaux de la DT27 pour intégrer l'agence d'Evreux Brossolette. **La CFE-CGC** s'interroge malgré tout sur le devenir des locaux de la DT, alors que le bail termine en 2033, quelle sera l'utilisation et l'optimisation de ces locaux ?
4 conseillers MRS sont concernés.

Pour **la CFE-CGC** ce projet est intéressant pour la synergie des équipes avec l'intégration de l'équipe sur le site. Pour autant, nous avons des réserves sur la question du stockage du matériel MRS (les m2 risquent d'être insuffisants et si le stockage "déborde" sur les parties communes, c'est pour nous une alerte car c'est une agence de flux, notamment lors des info collectives).

La CFE-CGC fait remarquer qu'une instruction métier existe et prévoit entre 60 et 90 M2 pour les locaux spécifiques MRS, même si elle est ancienne, cette note s'applique de droit !



Point sur les ASC

Le CSE organise un jeu-concours via la plateforme « **Club Employés** » à la mi-mai. Les lots à gagner seront : 2 pass week-end Thalasso pour 2 personnes, des places de cinéma, des entrées au Musée du Débarquement, des Cartes Illicado.

Pour toutes questions concernant l'utilisation de cette plateforme d'avantages pour les salariés, vous pouvez contacter Catherine CORIS à la CFE-CGC.

Remplacement du RP 14

Cyrille LAGOUTTE Représentant de Proximité **CFE-CGC** sur la DT 14 a souhaité mettre fin à sa mission. **Aussi, la CFE-CGC** a proposé au CSE la candidature de **Mme Christelle BRENOT** pour le remplacer (élue à l'unanimité).

Félicitations et bienvenue à Christelle dans ses nouvelles fonctions de RP.

Un grand merci à Cyrille LAGOUTTE pour son engagement sans faille sur sa mission de représentant de proximité.



Réponses aux questions de la CFE-CGC

Question 1 : Indemnités formateurs/ formatrices occasionnel(le)s.

Quand la direction générale envisage-t-elle de revaloriser le montant des indemnités journalières des FOC ?

Réponse de la Direction :

La Direction répond à notre demande qu'elle n'a aucune information sur une possible revalorisation...

Question 2 : OSCAR.

Dans le cadre de la synergie entre dominantes, les conseillers CDDE, à l'occasion, entre autres, des visites nous ont interpellés sur la nécessité d'avoir accès à OSCAR ?

Est-ce prévu ? Si oui, un accompagnement serait le bienvenu.

Réponse de la Direction :

Pas de nécessité d'avoir accès à OSCAR puisque les offres sont sur MAP, un test est réalisé en Occitanie. La DR attend une décision de la DG pour déclencher l'accompagnement des équipes.



Réponses aux questions de la CFE-CGC

Question 3 : Formations internes FT

Le campus, actuellement, gère les réservations et paiements des repas (midi et soir) pour les stagiaires et les formateurs. A partir de juillet, chaque stagiaire et formateur devra gérer ses repas en autonomie et seront remboursés via OGD...

Le campus a assuré avoir contacté les régions afin de valider les notes de frais chaque jour pour ne pas mettre des collègues en difficulté.

La CFE-CGC demande à ce que les délais de traitement soient les plus courts afin d'assurer des remboursements rapides pour les collègues.

Réponse de la Direction :

La Direction informe qu'il y a une validation quotidienne et paiement une fois par semaine des notes de frais dans le cadre des déplacements et formations. La réservation d'hôtel se fait par OGD, il n'y a pas d'avance de frais à effectuer. A partir du 1er juillet, un accompagnement va être délivré aux nouveaux recrutés.

Vos élus et représentants au CSE

Paul FARGUES - Sandrine MARIVOËT
Cathy CORIS – Frédéric POUCHIN
Catherine LECOINTE - Emanuèle BERNAL
Rodolphe GODARD – Sebastien BONNIEC
Vincent BABET

Prochain CSE : le 28 mai 2026

**Des remarques, des questions ?
Contactez-nous !**

Syndicat.CFE-CGC-Normandie@francetravail.fr